

AGENDA

7 OCTOBRE

CÉRÉMONIE DE RÉCOMPENSE AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

Afin d'encourager la réussite scolaire, Monsieur le Maire reçoit en mairie les élèves qui ont eu leur brevet ou leur baccalauréat avec la mention Bien ou Très bien. Uniquement sur invitation après inscription auprès du Service Éducation.



15 OCTOBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX EZANVILLOIS

Vous venez d'emménager sur la commune, n'hésitez pas à vous rendre à l'Hôtel de Ville à partir de 10 h pour une matinée conviviale. Au programme : Présentation et tour de la ville commenté par le Maire dans le car communal, échanges avec les élus et pot de bienvenue. Inscriptions au 01 39 35 44 12 ou dduprey@ezanville.fr.



15 OCTOBRE

CONCERT DE JAZZ ET DE BLUES

Le théâtre de l'Union Familiale vous propose une soirée musicale dès 20 h 30 avec deux groupes à l'affiche : CSM Blues Band de Paris qui a déjà enregistré deux albums blues avec des influences rock, et jazz et Jazz Tribu avec un répertoire composé de standards dans un style jazz et jazz-rock. Entrée 10 €, -18ans 6 euros et gratuit pour les -de 12 ans. 9 rue des écoles. <http://theatre.uf.free.fr>



CULTURE

VOTRE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN CŒUR DE VILLE !

Dès le 25 octobre prochain, les Ezanvillois pourront découvrir ce nouvel espace culturel avec plus de 8 000 ouvrages et des postes informatiques à leur disposition.



Ce nouveau lieu d'animation de la vie culturelle locale était un projet qui tenait à cœur à l'équipe municipale. Depuis le mois de septembre dernier, la gestion de la bibliothèque de l'association Loisirs et Culture a été transférée à la Ville. Nouveaux locaux, nouveaux ouvrages, nouveaux services... voici un tour d'horizon de votre nouvelle bibliothèque municipale.

Des nouveaux locaux accessibles à tous

Les nouveaux locaux se trouvent en plein centre-ville, dans l'ancien centre de tri de la Poste. Ils sont accessibles à pied par la Grande rue et rue Jacques Gallicher pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Au total, ce sont plus de 130 m² qui ont été rénovés. À l'intérieur, chacun a son coin lecture, les tout-petits comme les plus grands. Quatre postes informatiques permettent la consultation d'internet et un ordinateur portable est disponible pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Des nouveautés et des classiques

La bibliothèque de Loisirs et Culture disposait de 12 000 ouvrages, mais avec le temps, un certain nombre était devenu obsolète. Un « désherbage » a donc été effectué par l'agent d'accueil de la bibliothèque, Mme Larrea. Un nouveau fonds de livres adapté a été fourni par la bibliothèque départementale et pour les nouveautés, des achats ont été réalisés. Ils seront renouvelés tous les 3 mois.

Actuellement, plus de 8 000 ouvrages divers et variés s'étalent sur les rayonnages flambant neufs. Une partie sera réactualisée deux fois par an en partenariat avec la bibliothèque départementale.

Des partenariats et des animations à venir

Plusieurs partenariats sont prévus avec les structures municipales telles que la Maison de l'Enfance, le service Jeunesse et Familles ou encore la Résidence des Personnes Âgées. Un accueil spécifique sera organisé pour ces structures et l'agent de la bibliothèque sera amené à se déplacer pour lire une histoire aux enfants de la crèche ou apporter des ouvrages aux personnes âgées.

INFOS PRATIQUES

Vous inscrire

- Bulletin d'inscription (sur place ou téléchargeable sur www.ezanville.fr)
- Pièces justificatives : une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14 h 00/18 h 00
Mercredi : 10 h 00-12 h 00/14 h 00-18 h 00
Vendredi : 10 h 00-13 h 00/14 h 00-17 h 00
Samedi : 10 h 00/13 h 00
Lundi, jeudi et dimanche : fermé

S'y rendre

Bibliothèque municipale
10 TER Grande rue (01 34 29 16 45)

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Vous savez tous que la salle de prière de la rue Paul Fort a été fermée par décision de justice. La plainte déposée par la Ville n'avait, bien entendu, pas le but de priver la communauté musulmane de la possibilité de pratiquer sa religion. C'est clairement une infraction aux règles de l'urbanisme et aux règles de sécurité des fidèles qui a été réprimée. Un collectif est venu me voir pour me demander de les aider à trouver une solution à ce problème. Je leur ai donné quelques pistes en leur précisant que c'était à eux de faire les démarches et en aucun cas à moi. Ils insistent mais je serai ferme. L'association culturelle a d'ailleurs déposé un nouveau permis de construire pour agrandir le local actuel, c'est consternant. Le collectif musulman m'a demandé de passer outre les règles de notre Plan Local d'Urbanisme et de valider ce nouveau permis... sans commentaire. J'espère que la communauté musulmane dans son ensemble a bien compris ce qui se passe et n'a pas été désinformée.

Un autre sujet de préoccupation actuellement est le vandalisme dont sont régulièrement victimes nos bâtiments des services Jeunesse et Familles et 16/25 ans, rue Fleming. La fermeture provisoire du local 16/25 ans n'est probablement pas étrangère à ce phénomène. Ces services vont être délocalisés. Nous prévoyons de construire un bâtiment à côté du City parc de l'école Paul Fort. Les services Jeunesse et Familles et 16/25 ans seront installés dans le même bâtiment qui malheureusement sera sécurisé à la méthode d'un centre pénitencier, c'est-à-dire porte blindée, barreaux, alarmes, caméras... À l'emplacement du bâtiment actuel, il est prévu de construire des logements, la demande étant très importante à Ézanville.

Le cabinet médical en construction place de la Libération arrive en fin de travaux. Nous n'avons toujours pas réussi à recruter de médecin généraliste malgré de multiples annonces et des contacts directs. Nous venons de repasser, par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé, une nouvelle annonce qui va paraître sur les sites dédiés aux étudiants et les médecins ainsi que sur les journaux spécialisés. La seconde étape, si le résultat n'est pas là, sera de confier à un cabinet de « chasseurs de têtes » le recrutement d'un ou deux médecins. Les membres du Conseil municipal, majorité et opposition, que je consulterai pour cela, devront me donner un avis car le coût de la démarche est important. Nous devons aussi réfléchir à une incitation à s'installer. Peut-être envisager, pour un temps limité, l'octroi d'une subvention communale aux débutants. Tout cela doit être consensuel. C'est désormais, je le pense, la condition pour résoudre notre problème. Cela se pratique dans beaucoup de communes. Devrions-nous le faire ?



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 013412 99 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution



PATRIMOINE HISTORIQUE

LE SAVOIR-FAIRE ÉZANVILLOIS À L'HONNEUR

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la Ville, en partenariat avec l'association Iticiniscoam Patrimoine Ézanville Écouen (IPÉÉ), proposait une exposition sur le Savoir-faire ézanvillois. S'inscrivant dans la continuité de la dernière exposition sur la construction de la ligne Paris-Le Tréport, cette nouvelle exposition a mis en lumière, les entreprises qui, grâce à la

construction de l'embarcadère de la gare de triage construit à la demande de M. MATTIODA (briqueteries), ont choisi notre commune pour créer, innover. Pendant de nombreuses années, ces entreprises ont offert un bassin d'emplois de 400 postes en plus de ceux existant grâce à l'agriculture.

BRAVO & MERCI



La Ville tient à remercier l'association Iticiniscoam Patrimoine Ézanville Écouen (IPÉÉ) et plus particulièrement Ginette Giorgetti et Alain Kesler pour toute leur énergie à mettre en valeur le patrimoine ézanvillois. Merci également au Conservatoire de Musique pour ses prestations musicales et à tous ceux qui ont collaboré à cette exposition.

1 & 2 BRIQUETERIES HÉRAL-CENSIER ET MATTIODA-PASSERA (1880-1970)

Fabrication de deux types de briques: la brique pleine, utilisée en parement, en fondation et en fumisterie, et la brique creuse (utilisée pour la construction d'habitation). Par la suite, production de rouge tennis réalisée à partir de brique cuite à 800° puis broyée.



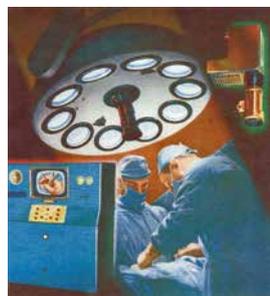
3 VERRERIE GAUTHIER-CAILLAUX (1920-1960)

Production de verre pour la lustrerie et les maîtres verriers tels que Sabino, Etling et Césari. La spécialité était le verre opalescent.



4 ETS GEORGES PETIT / CONTILABO (1920-1988)

Fabrication et développement de matériels médical et chirurgical. Mise au point d'une caméra couleur insérée dans les lampes scialytiques des salles d'opération permettant la retransmission à distance. Fabrication de lasers et de matériels ergonomiques.



5 MANUFACTURE D'ANCHES ALBERT GLOTIN (1945-2005)

Fabrication d'anches qui sont de fines lames de roseau, de métal ou de matière plastique placées à

l'embouchure de certains tuyaux sonores (harmonica, accordéon, saxophone pour instruments de musique perdue dépendant à Ezanville avec la Société Chedeville-Lelandais, située rue du Chemin Vert, qui fabrique des tampons pour instruments à vent. La qualité de ses produits, fabriqués de manière artisanale, lui vaut une réputation mondiale. L'entreprise est d'ailleurs labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant », un label qui distingue l'excellence des savoir-faire français.

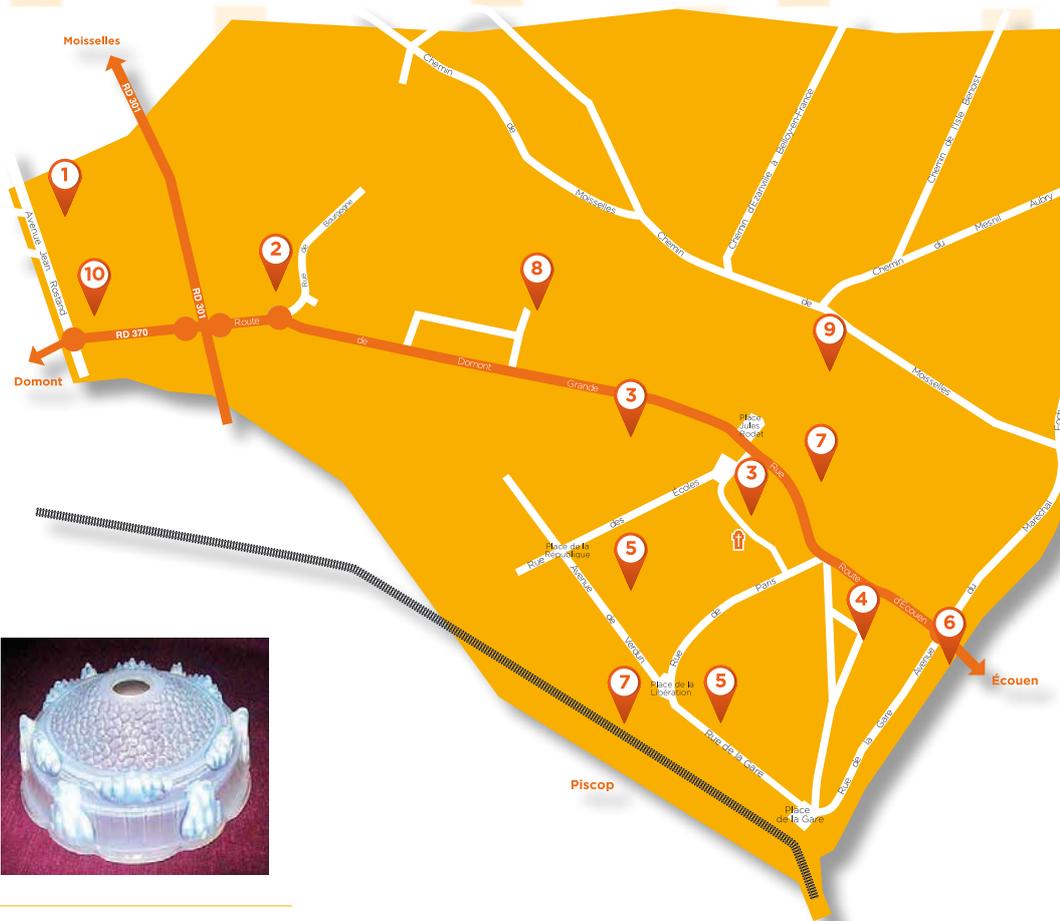
6 FABRIQUE DE CANNES À PÊCHE GARBOLINO (1945-1974)

Fabrication de matériel de pêche. Innovation de la canne à pêche en fibre de verre.



7 LABORATOIRES LEFEVRE/THOMAS (1927-1980)

Fabrication de produits pharmaceutiques dont l'huile de Haarlem et les pilules Carter.



VIVRE MIEUX

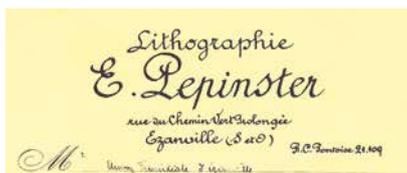
DU CÔTÉ DES SENIORS

PREVENTION ROUTIERE : LA CONDUITE AVEC L'ÂGE



8 IMPRIMERIE PEPINSTER (1923-2012)

Activité de lithographie puis de typographie. Spécialisation en cartonnage industriel et publicitaire par la suite.



9 ETS VASSET (1947-1996)

Ancienne société de curage de ruisseaux qui s'est spécialisée dans l'activité de savonnerie puis de produits chimiques destinés à l'industrie. Un des premiers fabricants mondiaux de sels de cobalt pour les pneus à carcasse métallique.



10 LA SATRAL (1920-2016)

Société des Anciens Transports Labille. Transporteur des briquetiers de la région puis activité de négoce de matériaux.



PARTICIPEZ AUX PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE !

Vous possédez des informations, des objets ou des anecdotes à propos du patrimoine de la ville? N'hésitez pas à nous les faire partager pour alimenter nos expositions à venir. 01 39 35 44 12 ou dduprey@ezanville.fr

Réponses du quiz de l'exposition sur www.ezanville.fr

Besoin de faire le point sur vos connaissances en matière de risques routiers, de réglementation ou de signalisation?

Le CCAS d'Ezanville vous propose une remise à niveau pour conduire en toute sécurité et rester autonome le plus longtemps possible.

La conduite exige de plus en plus des capacités physiologiques et cognitives. Et, parfois, il est difficile d'avoir un regard objectif sur son aptitude à conduire.

De plus, certaines règles du Code de la route ont peut-être été oubliées ou méritent un petit rappel; d'autres ont évolué. De nouveaux panneaux ont été mis en place.

Pour vous permettre de conduire en toute sérénité, le CCAS vous propose un atelier de prévention routière en deux séances. La première est animée par l'association WIMOOV,

le 4 novembre 2016, de 10 à 12 heures, dans la salle du Conseil Municipal.

Au cours de cet atelier, plusieurs thèmes seront abordés à travers des questionnaires interactifs et des simulations (fatigue, réactiomètre,...) :

- La réactualisation des connaissances,
- Les effets de l'âge sur la conduite,
- L'impact des médicaments sur notre comportement,

De la théorie à la réalité: les participants sont invités à repasser leur code dans les mêmes conditions que les débutants. Cette animation est offerte par l'école de conduite. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Pour tout renseignement, appelez le CCAS au 01 39 35 44 97

CONFÉRENCE SANTÉ : COMMENT BIEN VIEILLIR ?

Comment rester jeune et en forme afin de préserver son autonomie?

Le CCAS d'Ezanville vous propose une conférence Santé, animée par le Docteur Besse, médecin et membre de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile de France, le mardi 4 octobre 2016, à la Résidence pour Personnes Âgées « Les Cèdres », à 14h.

Nous vivons de plus en plus longtemps et en meilleure santé. Il est possible de prévenir

les effets du vieillissement en respectant quelques conseils simples.

Le Docteur Besse va aborder cette question du bien vieillir sous tous ses aspects: nutrition, les activités psychiques, la santé,...

Il sera là pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas, venez nombreux.

Pour tout renseignement, appelez le CCAS au 01 39 35 44 97



ACTUALITÉS

Un Ézanvillois aux championnats de France de pêche à la carpe

Pour la deuxième année consécutive, Dany Pinard, pêcheur passionné depuis plus de 15 ans et employé communal, va participer aux championnats de France de pêche à la carpe, organisés du 8 au 15 octobre à Villeneuve de la Ruho.

Il s'est entraîné en participant régulièrement à des enduros de pêche, où la compétition peut durer jusqu'à soixante-douze heures « non-stop ». Constitués en équipe de deux pêcheurs, il faut se relayer jour et nuit auprès des lignes, qui munies de dispositifs d'alerte, s'activent en cas de prise. Tout est dans la beauté du geste et dans la technique. C'est le sens profond de la pêche à la carpe, une pêche où l'on ne tue pas et où l'on relâche le poisson aussitôt pesé. La première manche des championnats s'est déroulée du 5 au 8 mai dernier à l'écluse des Ronjères à Neuville. Dany et son coéquipier, Stéphane Feuvre, ont terminé deuxième. Lors de la seconde manche, du 14 au 16 mai au lac du Marillet, ils sont arrivés à la troisième marche du podium. Avec un total de 69, 920 kg de poisson sur les deux manches, nos pêcheurs se sont qualifiés pour la finale. Nous leur souhaitons bonne chance... et beaucoup de patience!

Notre pêcheur local est à la recherche de sponsors, si vous êtes intéressés, contactez le 06 50 95 95 43.



Jeunes entrepreneurs installez-vous dans La Pépinière d'Entreprises de Plaine Vallée !

Vous êtes une jeune entreprise et désirez bénéficier de locaux pour développer votre activité?

La Pépinière d'Entreprises de Plaine Vallée, construite au cœur du Parc Technologique de Montmagny est située à 10 mn de Paris Gare du Nord. Bâtiment contemporain et fonctionnel, il propose aux jeunes entreprises un emplacement idéal, avec à la location des bureaux meublés de 18 m².



Cette structure a pour vocation d'accompagner et d'accélérer la croissance des jeunes entreprises. Elle met à disposition un standard téléphonique personnalisé, un accueil de qualité, des salles de réunion équipées (audiovisuel, Wi-Fi) et espace de co-working, des services communs (reprographie, courrier) et un espace cafétéria, et offre ainsi un environnement de travail convivial, accessible 7jours/7 et 24h/24.

Depuis son ouverture en 2013, 42 entreprises ont été accompagnées dont une vingtaine a déménagé pour se développer davantage. Prenez dès à présent contact avec La Pépinière de l'Agglomération Plaine Vallée pour tout renseignement sur les espaces disponibles et les conditions d'entrée.

Parc Technologique de Montmagny
26 rue des sablons - 95 360 Montmagny

Tél. : 01 30 10 66 50

Plaine Vallée - Céline Del Nibbio : cdelnibbio@agglo-plainevallee.fr
Val d'Oise Technopole - Laurent N'Guyen : plainevallee@accet.asso.fr

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Vous le savez presque tous, les 20 et 27 novembre vont avoir lieu les élections primaires permettant de désigner le candidat de la droite et du centre aux élections présidentielles du printemps. Il ne sera pas nécessaire, bien sûr, d'être membre d'un parti pour venir voter, mais seulement de respecter un engagement moral. On vous demandera aussi de verser une modeste obole de deux euros (les temps sont durs pour tout le monde).

Les électeurs ézanvillois qui votent habituellement dans les deux bureaux de l'école Paul Fort devront se déplacer cette fois-ci à l'école maternelle des Bourguignons.

Ceux qui votent habituellement à l'école maternelle Le Village devront se déplacer à la mairie.

Ces élections ne font en aucun cas appel au financement de la Ville ni au concours du personnel municipal. Nous faisons donc appel au bénévolat.

Nous espérons vous y rencontrer très nombreux. Il en va, vous le comprenez, de notre avenir...

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Faisons un point sur les sujets dont nous parlent les ézanvillois.

Animation: Merci à l'IPEE pour son travail sur la mémoire du patrimoine local. Nous notons une amélioration de la communication vers la population des différentes manifestations. Dommage que ces dernières soient surtout concentrées sur septembre. *Efforts à poursuivre.*

Circulation: Catastrophique: circulation dense, stationnement, zones bleues, situations dangereuses, manque de parkings vélos, A quand une concertation par quartier? *Peut bien mieux faire.*

Culture: Bibliothèque municipale en attente d'ouverture. Un petit début, mais on est loin d'un véritable projet de centre culturel comme proposé dans notre programme. RDV d'ici quelques mois pour un premier bilan. *A encourager.*

Urbanisme: Quelles sont les règles? Maison au ras du trottoir rue de Verdun, construction sans autorisation près de la gare, danger d'une maison et d'un mur en ruines face à Eleusis, murs peints sans autorisation rue Paul Fort, ... ? La Halle en centre ville: où en est-on finalement? *Doit travailler le sujet sérieusement.*

Environnement: Augmentation des nuisances sonores des avions et odeurs pestilentielles aux alentours des abattoirs. Que font nos élus pour défendre notre qualité de vie? *Doit travailler le sujet.*

Scolaire: Plus de commission de dérogation, opacité des décisions d'affectation. Parents et enfants méritent mieux. *Mauvais élève.*

Communauté de communes: Les ézanvillois attendent une réunion publique pour les informer sur les changements, les compétences, ... de la nouvelle communauté à laquelle ils sont rattachés. Tout est à faire. *Doit se saisir du sujet.*

Démocratie: De pire en pire. Très peu de commissions, lieu d'échanges où nous pouvons faire des propositions constructives. Pas de planning des conseils municipaux. Jamais de réunion publique. *Montre de la mauvaise volonté.*

Appréciation générale: des initiatives, beaucoup de sujets à travailler. Un travail collaboratif s'impose.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Il y a en France comme dans beaucoup de pays des lois qui peuvent surprendre. En l'occurrence, nous allons invoquer la loi qui concerne le lieu d'habitation des élus. Pour être membre du Conseil Municipal il faut résider dans la commune où on a été élu.

Cette règle est toutefois sujette à des entorses: certains élus s'octroient ainsi le droit de résider ailleurs et de justifier simplement d'un box ou d'une ligne téléphonique.... Dans ce cas, l'élu trompe les électeurs, car on peut considérer qu'il ne connaît pas les spécificités de la commune qu'il représente.

Il peut également arriver que l'élu soit obligé de déménager et de quitter la commune pour diverses raisons. Ne serait-il pas plus honnête que l'élu concerné démissionne, afin de laisser son siège à un élu de la liste qui sera plus sur le terrain, en contact avec les administrés?

Dans le même registre, nous regrettons le manque de présence de certains élus à divers niveaux et particulièrement, nous dénonçons l'absence totale de certains conseillers municipaux de la majorité, qui ne sont venus qu'au moment des élections, en mars 2014, et qui n'ont jamais été revus depuis.

Quel que soit le motif de ces défections, qu'il soit d'ordre financier, politique, religieux ou autre, nous rappelons l'engagement que prend l'élu pour une durée de 6 années. Là encore, il trompe les électeurs.

Fort heureusement notre maire et quelques élus dévoués restent aux commandes. Nous avons donc commis une erreur lors de la campagne municipale, lorsque nous annonçons le départ programmé de notre maire.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

1^{er} août

100 bougies pour Mme Thi-beaudault, pensionnaire à la Résidence pour Personnes Agées les Cèdres.



1^{er} septembre

Rentrée des classes.



3 septembre

Forum des associations.



11 septembre

Brocante annuelle.



17 septembre

Défilé aux lampions.



EN BREF ...

Plaine Vallée agit en faveur du commerce local !

Pour connaître vos habitudes et vos besoins en matière d'offres commerciales sur PLAINE VALLÉE et améliorer le tissu local... participez à notre enquête conso ! Connectez-vous avant le 15 décembre sur : www.plainevallée-commerce.fr (Questionnaire anonyme - Temps de réponse estimé à - de 5 minutes). À l'issue des deux mois d'enquête, un diagnostic sera établi. Il permettra alors l'élaboration d'un plan d'actions de développement commercial équilibré et concerté de notre territoire, et ainsi renforcer les dynamiques commerciales de nos centres-villes.

Semaine du compostage

Distribution gratuite de compost

Cet automne encore, la distribution de compost se déroulera sur deux journées dans chacune des 4 déchèteries aux dates suivantes :

> **7 et 8 octobre, déchèteries de Bouqueval et Gonesse**
> **14 et 15 octobre, déchèteries de Louvres et Sarcelles**

Les habitants, munis de leur badge d'accès en déchèterie ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent), pourront à nouveau profiter de ce service. Le SIGIDURS offrira 20 kg maximum de compost en sac par foyer. En déchèterie de Louvres et de Sarcelles, il sera également proposé en vrac, pensez à vous munir d'un contenant.

Vente d'éco-composteurs

Des bons de commande pour l'acquisition d'un éco-composteur à prix réduit (10 €) seront mis à la disposition des habitants résidents sur le territoire du SIGIDURS. Pour toute information complémentaire, les habitants peuvent se rendre sur le site internet du SIGIDURS ou contacter le numéro vert (0800 735 736).

Doctolib.fr : un rdv-médecin en un clic !

Doctolib.fr permet de prendre un rendez-vous chez son médecin à toute heure du jour ou de la nuit, gratuitement et en quelques clics, ou d'en trouver un facilement dans la spécialité recherchée, à la meilleure date. Généraliste, pédiatre, dentiste, ORL, gynéco, ophtalmo, kinésithérapeute, radiologue... Toutes les spécialités sont réservables sur Doctolib. Et en plus d'y trouver les disponibilités en temps réel de chaque praticien, on a accès sur une même page à toutes les informations pratiques du cabinet : géolocalisation sur Google Maps, secteur conventionné, moyens de paiement, parking, etc. www.doctolib.fr

La Mission Locale Seinoise recherche des parrains

Retraité(e)s, chefs d'entreprise ou encadrants, vous pouvez être concernés par le parrainage ! Vous souhaitez vous informer pour devenir parrain ou marraine bénévole d'un jeune entre 18 et 25 ans en recherche d'emploi ? La Mission Locale Seinoise à Deuil la Barre organise une Journée porte ouverte **Le mardi 15 novembre 2016 de 9h00 à 17h00** sans interruption dans nos locaux 42 rue haute 95170 Deuil la Barre 01 30 10 1050 www.missionlocaleseinoise.fr

Permanences de la FMH95

L'association « Fédération des Malades et Handicapés 95 » (FMH95), qui accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches administratives, juridiques et/ou soutien dans le projet professionnel, tiendra une permanence au Centre Communal d'Action Sociale d'Ézanville (CCAS) rue Anglade, les 2^{es} lundi de chaque mois de 14 à 17 heures.

Les prochaines dates sont : 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre.

Pour la prise de rendez-vous, contacter le secrétariat FMH (hormis le mercredi) au 01 75 40 91 84

CARNET

AOÛT

Naissances

Elwayn Vandaele, Yan Abdelkafi, Lana de Faria, Samy Ouyahia, Milan Da Silva, Kylie Chu Nimal, Emanuela Muamba.

Décès

Salvador Blanco Saramiento, Arlette Etoc.

SEPTEMBRE

Naissances

Mahamadou Konté, Adam Do-Ro-Sid.

Mariages

Mukkadas Narzieva et Sébastien Barrier, Laetitia Rivani et Benjamin Quincey, Séverine Pelletier et Denis Rochepeau.

Décès

Andrée Rugo.